

MINI-TORNADE Les dégâts devant la commission "calamités"

■ La députée Henriette Martinez vient d'interpeller le ministre de l'Agriculture, Bruno Lemaire, sur les dégâts dont les arboriculteurs ont été victimes lors de la mini-tornade survenue le 22 juillet dernier dans les cantons de La Motte-du-Caire, Larnage-Montéglin et Serres. La parlementaire haut-alpine

lui demande de soutenir le dossier "Calamités agricoles" qui sera prochainement examiné par la commission nationale des calamités agricoles « afin que les arboriculteurs et maraîchers, qui voient une partie de leur production détruite, puissent être indemnisés dans les meilleurs délais ».